



PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal, le 4 octobre 2021 à 20 h 00.

À laquelle sont présents :

Monsieur Lawrence Hall, conseiller
Monsieur Frédéric Flibotte, conseiller
Monsieur Marco Rousseau, conseiller
Madame Chantal Desharnais, conseillère
Monsieur Jasmin Desharnais, conseiller
Monsieur Gilles Fortier, conseiller

À laquelle est absent :

Monsieur Vincent Desrochers, maire (en vidéoconférence)

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire,
Monsieur Vincent Desrochers

Est également présente:

Madame Joanne Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux

- 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021

3. Questions du public sur l'ordre du jour

4. Correspondances

5. Législation

- 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 238-1 N.S. G-100 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska

6. Finance

- 6.1. Dépôt et adoption des comptes du mois de septembre 2021
- 6.2. Dépôt des états comparatifs en vertu de l'article 176.4C.M.

7. Administration générale

- 7.1. Autorisation – Facturation Cauca frais reliés COVID-19
- 7.2. Autorisation – Atelier de formation Budget 2021
- 7.3. Renouvellement de la sous-location – Cuisine du centre communautaire - Les Pâtisseries de Coraly
- 7.4. Acquisition du lot 5 146 320 – Municipalité de Chesterville
- 7.5. Renouvellement – Prêts n^{os} 3 et 10

8. Sécurité publique

- 8.1 Nomination coordonnateur de la sécurité publique

9. Transport routier et voirie

- 9.1 Autorisation – Embauche déneigeur saison hivernale 2021-2022

10. Hygiène du milieu

- 10.1 Correction résolution 2021-09-272 Autorisation – Restauration de bornes d'incendie
10.2 Autorisation – Retourner en soumission pour l'appel d'offres n° CHSM-262817 travaux de vidange des cellules 1 à 4 et de déshydratation

11. Urbanisme

- 11.1. Dépôt de la liste des permis émis en septembre 2021
11.2. Dépôt du rapport de la SPAA janvier à août 2021
11.3. Embauche inspecteur en bâtiment et en environnement

12. Loisirs et culture

- 12.1. Légion Royale-Canadienne – Jour du Souvenir
12.2. Autorisation – Installation panneau étanche pour l'éclairage du terrain de balle

13. Varia

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 20 h.

1. Adoption de l'ordre du jour

2021-10-278

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil municipal, conformément aux dispositions prévues à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Frédéric Flibotte, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, mais en laissant l'item « Varia » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des procès-verbaux

2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021

2021-10-279

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 a été préalablement remise aux

membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit adopté comme déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Questions du public sur l'ordre du jour

4. Correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance ordinaire du conseil du 7 septembre 2021. Elle résume les communications ayant un intérêt public à la demande du président.

5. Législation

Avis de motion est donné par le conseiller Lawrence Hall d'un dépôt de projet de règlement 238-1 N.S. pour le G-100 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska;

Le projet de règlement numéro 238-1 N.S. est déposé par le conseiller Lawrence Hall et des copies sont disponibles aux citoyens pour consultation.

ARTICLE 1

Le titre du règlement est modifié par le remplacement de « G-200 » par « G-100 ».

ARTICLE 2

L'article 1.1 est modifié par le remplacement de « G-200 » par « G-100 ».

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur suivant la loi.

6. Finance

6.1. Dépôt et adoption des comptes du mois de septembre 2021

2021-10-280

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois de septembre 2021 de la municipalité de Chesterville, totalisant un montant de 475 741,81 \$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois septembre 2021 de la municipalité de Chesterville, totalisant 475 741,81 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Frédéric Flibotte, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2. Dépôt des états comparatifs en vertu de l'article 176.4C.M.

2021-10-281

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Joanne Giguère, dépose aux membres du conseil municipal les états comparatifs conformément à l'article 176.4 du code municipal du Québec, soit au moins quatre semaines avant l'adoption du budget 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Administration générale

7.1 Autorisation – Facturation Cauca frais reliés COVID-19

2021-10-282

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une correspondance de Cauca pour une facture extraordinaire en lien avec la COVID-19; la pandémie génère des dépenses imprévues;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la facture est de 350,00 \$ plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à payer la facture de Cauca au montant de 350,00 \$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Autorisation – Atelier de formation budget 2021

2021-10-283

CONSIDÉRANT QU'Infotech offre un atelier pour le budget 2021 au coût de 155 \$ plus taxes applicables par participant;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jasmin Desharnais, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à suivre la formation au coût de 155 \$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Renouvellement de la sous-location – Cuisine du centre communautaire - Les Pâtisseries de Coraly

2021-10-284

CONSIDÉRANT QUE la sous-location de la cuisine du centre communautaire par Les Pâtisseries de Coraly vient à échéance en octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE Madame Coraly Leclerc accepte de renouveler son bail pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 1^{er} octobre 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE la municipalité sous-loue le local à Madame Coraly Leclerc aux mêmes termes et conditions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Acquisition du lot 5 146 320 – Municipalité de Chesterville

2021-10-285

CONSIDÉRANT QUE la vente pour taxes de la MRC d'Arthabaska a eu lieu le 23 septembre 2021 pour le lot 5 146 320;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Lawrence Hall a enchéri pour ce lot à titre de représentant pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité acquiert le lot 5 146 320 au montant de 686, 72 \$ plus les frais de notaire et les frais de publication de la MRC d'Arthabaska;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

QUE le lot 5 146 320 devient la propriété de la municipalité de Chesterville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Renouveaulement – Prêts n^{os} 3 et 10

2021-10-286

CONSIDÉRANT QUE les prêts n^{os} 3 et 10 sont à refinancer, au taux fixe de 3,44 % pour 5 ans;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à renouveler les prêts n^{os} 3 et 10 avec l'institution financière Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Sécurité publique

8.1 Nomination coordonnateur de la sécurité publique

2021-10-287

CONSIDÉRANT QUE la politique de la sécurité publique a été adoptée en septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE dans cette politique, un coordonnateur de la sécurité publique doit être nommé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Lawrence Hall, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu,

QUE le conseil autorise la nomination de Monsieur David Bergeron à titre de coordonnateur de la sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Transport routier et voirie

9.1 Autorisation - Embauche déneigeur saison hivernale 2021-2022

2021-10-288

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chesterville se doit d'avoir en poste une personne temporaire pour le déneigement des rangs de la municipalité pour la saison hivernale de la mi-novembre 2021 au mois de mars 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Lawrence Hall, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu,

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder au recrutement pour l'embauche d'un déneigeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Hygiène du milieu

10.1 Correction résolution 2021-09-272 Autorisation – Restauration de bornes d'incendie

2021-10-289

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution 2021-09-272 pour la restauration de bornes d'incendie, la quantité inscrite de bornes incendie à restaurer était de 10; une coquille s'est glissée, la quantité requise est de 14;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la restauration de 14 bornes d'incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Autorisation – Retourner en soumission pour l'appel d'offres n° CHSM-262817 travaux de vidange des cellules 1 à 4 et de déshydratation

2021-10-290

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a reçu les recommandations de M. Jocelyn Michaud de la firme les Service EXP pour l'appel d'offres n° CHSM-262817 travaux de vidange des cellules 1 à 4 et de déshydratation, de transport et de disposition des boues de la station d'épuration de Chesterville;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de retourner en soumission en novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jasmin Desharnais, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à retourner en appel d'offres au mois de novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Urbanisme

11.1 Dépôt de la liste des permis émis en septembre 2021

L'inspecteur en bâtiment, Monsieur Félix Hamel-Small, dépose la liste des permis du mois de septembre 2021, totalisant l'émission de 9 permis pour une valeur totale des travaux de 197 700 \$.

11.2 Dépôt du rapport de la SPAA janvier à août 2021

Le service SPAA dépose le rapport pour la période de janvier à août 2021.

11.3 Embauche inspecteur en bâtiment et en environnement

2021-10-291

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Chesterville a mis fin à l'entente de service d'inspection avec la MRC d'Arthabaska;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale procède à l'embauche de Monsieur Félix Hamel-Small à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement en date du 20 septembre 2021 en collaboration avec la municipalité de Tingwick selon la répartition suivante :

Municipalité de Chesterville : 2 jours/semaine

Municipalité de Tingwick : 3 jours/semaine

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Lawrence Hall, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE le conseil accepte que la directrice générale de la municipalité de Chesterville procède à l'embauche de Félix Hamel-Small pour combler le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

QUE les conditions de travail de la personne embauchée soient confirmées par la signature du maire et de la directrice générale, d'un document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Loisirs et culture

12.1 Légion Royale-Canadienne – Jour du Souvenir

2021-10-292

CONSIDÉRANT QUE le Jour du Souvenir se tiendra samedi, le 6 novembre 2021 au cénotaphe du centre-ville de Victoriaville;

CONSIDÉRANT QU'en cette occasion, la présence d'un représentant de Chesterville est sollicitée pour déposer une couronne à la mémoire de nos soldats disparus;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en période d'élection municipale, aucun représentant pourra être présent à l'événement;

CONSIDÉRANT QU'une contribution monétaire pour la campagne du Coquelicot serait grandement appréciée, montant suggéré de 125 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

QU'un don de 125 \$ soit accordé à Légion Royale Canadienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Autorisation - Installation panneau étanche pour l'éclairage du terrain de balle

2021-10- 293

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'un panneau étanche extérieur pour le contrôle de l'éclairage du terrain de balle est nécessaire afin que le tout soit bien contrôlé;

CONSIDÉRANT la réception de la soumission des Entreprises S. Picard inc. au montant de 1 679,82 \$, plus taxes applicables

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder aux travaux avec les Entreprises S. Picard inc. au montant de 1 679,82 \$, plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Varia

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

2021-10-294

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 20 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vincent Desrochers,
Maire

Joanne Giguère,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Vincent Desrochers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.